



**Commission départementale
des arbitres**

Le 25 août 2021

Présents : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Anthony BILLARD, Hassan CHARKI, Didier CULLERON, Jean-Paul MENAGER, Francis MACE, Daniel MEUNIER, Noël SANSON et Michel QUESNEL.

Excusé(s) : M. Kevin LAVARDE

Ordre du jour :

1. Courriers :

La commission départementale des arbitres présente ses plus sincères condoléances à la famille de M. Anthony Billard pour le décès de sa maman, à la famille de M. RUAULT pour le décès de Jean-Claude et à la famille de M. André LEFEVRE pour le décès de son beau-frère.

Nous souhaitons à M. Mickaël GIARD tout le courage nécessaire pour lutter contre cette terrible maladie dont il est atteint.

M. André LEFEVRE nous fait part de sa joie d'accueillir au sein de sa famille son petit fils Mathis, né le 7 août dernier ; félicitations aux parents.

2. Bilan des effectifs au 25 août :

D1 : sur 15 demandes de licences effectuées, 14 ont été validées mais trois arbitres ne pourront arbitrer pour cause de blessure.

D2 : 20 renouvellements

D3 : sur les 22 demandes de licences effectuées, seulement 13 de validées.

D4 : sur les 14 demandes de licences effectuées, seulement 10 d validées.

J.A.D : sur les 9 demandes de licences effectuées, seulement 3 de validées.

Jeunes arbitres stagiaires : 1 seul désignable sur les 5 demandes de licence enregistrées.

J.A.L : sur les 13 demandes de licences effectuées, seulement 8 de validées.

Concernant la vaccination des arbitres désignables, sur l'ensemble des effectifs recensés, seulement 5 sont réfractaires à la vaccination.

Nous ne pouvons évidemment pas les y obliger mais la C.D.A les informera qu'ils ne seront désignés que 48 heures avant la rencontre et être en possession d'un pass sanitaire valide.

3. Organisation des stages pour les arbitres seniors :

La C.D.A met en place deux stages ouverts aux arbitres de la Manche seniors.

Pour les arbitres de catégories D1 et D2, il sera organisé le samedi 28 août 2021 au District de football de Pont-Hébert.

Pour les arbitres des catégories D3, D4 et arbitres stagiaires, il sera organisé au même endroit le samedi 4 septembre prochain.

Le programme sera structuré de la même façon pour toutes les catégories d'arbitres, à savoir :

Le matin : tests physique suivi d'un Q.C.M avant la pause déjeuner.

L'après-midi : correction du Q.C.M, rappel de procédure pour l'utilisation de la F.M.I, informations concernant les désignations et rappel des modifications des lois du jeu.

La quinzaine d'arbitres qui ne pourront participer à aucun des deux stages proposés devront participer à la séance de rattrapage qui aura lieu le 19 septembre prochain.

4. Formations des Arbitres Auxiliaires :

La formation des arbitres auxiliaires se limitera pour l'instant aux arbitres qui renouvellent et elle sera organisée au District de football de la Manche à Pont-Hébert.

Une autre date sera fixée ultérieurement pour la formation des candidats arbitres auxiliaires.

5. Formation initiale des arbitres (F.I.A) :

La formation des arbitres débutants se déroulera le samedi 18 et le dimanche 19 septembre suivi du test d'évaluation le samedi 25 septembre 2021.

A ce jour, nous comptons 14 candidats inscrits et les clubs ont jusqu'au 10 septembre pour présenter un dossier de candidature complet.

6. Réunion de secteur :

Sous l'impulsion du président de la C.D.A, les membres de la commission ont validé la décision de réduire le nombre de réunions de secteur à une seule au lieu de trois les saisons précédentes.

La raison en est que la première était trop rapprochée des stages seniors, la dernière trop proche de la fin de saison. Elles n'apportaient rien de plus à nos arbitres en terme de connaissances.



Désormais, la C.D.A n'organisera qu'une seule et unique réunion de secteur. Elle se tiendra dans la salle de conférence du restaurant les routiers Guilberville.

La date sera fixée ultérieurement en espérant que les mesures liées à la crise sanitaire nous permettra de l'organiser.

Tour de Table :

M. David ADAM : informe la C.D.A que les candidats J.A.L ont été admis bien qu'ils n'aient pu être validés sur le terrain, cause COVID 19.

M. Hassan CHARKI : se réjouit de l'arrivée, en tant que salarié, de M. Freddy FAUTREL pour diriger le pôle arbitrage à la Ligue de Normandie.

Pour les mêmes raisons que nos jeunes candidats arbitre de Ligue, nos deux candidats seniors officieront en R3 cette saison.

Rien de spécial à rajouter à tout ce qui a été dit dans cette réunion pour les autres membres présents.

7. Intervention de M. Vincent DUBOURG, Président du District de la Manche :

M. Vincent DUBOURG tient à nous renouveler la confiance qu'il a envers la C.D.A.

Il nous a écouté avec attention et se réjouit également de la reprise des activités de la commission en souhaitant bien évidemment que nous ne soyons pas interrompus par des mesures de confinement.

M. Vincent DUBOURG nous informe qu'il a déjeuné avec M. Freddy FAUTREL et qu'ils ont échangé sur son projet visant à tirer l'arbitrage Normand dans son ensemble vers le haut niveau.

Notre président précise qu'il souhaite évidemment que nos arbitres évoluent au maximum vers le haut niveau mais que l'élitisme ne doit pas prendre le pas sur le plaisir d'arbitrer.

Pour conforter M. Denis ROUXELIN dans sa crainte de voir les travaux de la commission d'éthique et de citoyenneté empiéter sur le rôle de l'UNAF dans la défense de nos arbitres, M. Vincent DUBOURG souhaite évidemment que la C.D.A s'associe à leurs travaux pour lutter contre la violence et le racisme, mais il pense cependant que le travail de cette commission concerne avant tout la prévention et que la défense doit continuer à être assuré par l'U.N.A.F.

M. Vincent DUBOURG informe la C.D.A que, pour faire suite à ses inquiétudes, qu'il interdit formellement à quiconque d'organiser des formations et autres activités concernant l'arbitrage sans que la commission d'arbitrage en soit avisée et sans leur consentement.

Pour conclure son intervention, M. Vincent DUBOURG met en garde la C.D.A, si nécessaire, sur la désinformation qui circule régulièrement sur les réseaux sociaux. Ne croire que les informations diffusées sur les sites des instances du football.

M. André LEFEVRE remercie M. Vincent DUBOURG pour son intervention, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir et clos la séance à 20h30

Pont-Hébert le 25-08-2021

